

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, de l'entrée en vigueur des règlements suivants, adoptés par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 5 août 2024 :

- *Règlement no 2024-01-A modifiant le règlement de taxation no 2024-01*
- *Règlement no RU-2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre*

Tout intéressé peut prendre connaissance desdits règlements sur le site web de la Municipalité ou obtenir une copie sur demande à info@eastman.quebec.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la *Loi*.

DONNÉ À EASTMAN, le 21 août 2024



Lise Coupal
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe